

cent vingt-cinq (1), le chiffre des affaires annueries s'était accru aussi dans une proportion considérable. Lyon, alors comme aujourd'hui, était non seulement la seconde ville de France, mais encore une des grandes villes du monde.

Dans une ville exclusivement commerçante, le tiers-état devait se composer et se composait en effet presque en entier de négociants et d'ouvriers. Les négociants lyonnais différaient souvent d'origine; ils descendaient de familles italiennes, suisses ou allemandes aussi souvent que de familles françaises, mais pour l'immigration italienne, le long temps depuis lequel elle avait cessé en avait fait disparaître jusqu'aux traces; les noms s'étaient modifiés ou changés peu à peu, les mœurs, les habitudes s'étaient assimilées, et, dans l'usage de la vie, rien ne trahissait plus l'enfant d'une race étrangère. Les Allemands avaient mieux conservé leur caractère et se distinguaient encore, par leurs allures et leurs manières, du reste de la population lyonnaise. Du reste, les besoins, les désirs, les occupations de tous étaient les mêmes; on peut dire que le corps des négociants lyonnais était, sinon parfaitement homogène, du moins tout à fait uni par les liens qui attachent le plus les hommes, ceux de la communauté du travail et de la solidarité des intérêts.

En 1789, beaucoup d'anciennes familles s'étaient retirées des affaires et jouissaient, dans une vie paisible, du bien être que donne la fortune et de la considération attachée à la noblesse, ou plutôt au mérite de ceux qui avaient su l'acquérir par l'élection aux places consulaires. Leur place était occupée par de nouveaux venus, dont bon nombre avaient déjà fait de grandes fortunes et mérité les distinctions de l'estime publi-

(1) Calculs de M. Messance et plus récemment de M. Péricaud et Bréghot du **Lut.**